



N°1
JANVIER 2021

SAINT-HILAIRE

ensemble SAINT-MARTIN | VIREY

CONSTRUISONS AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN

LIRE DE LA PAGE 8 À 14



Bâtir France et
Jean-François Carlo Architecte

SOYONS SOLIDAIRES POUR TRAVERSER LA CRISE SANITAIRE • LIRE P. 6 ET 7
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL P.4 • NOUVEAUX COMMERCES P. 17 • RETOUR EN IMAGES P. 20



Retrouvez toutes les infos sur www.st-hilaire.fr

ANNUAIRE DES SERVICES

URGENCES

- Pompiers **18**
- Gendarmerie **17**
- Samu **15**
- Gendarmerie, résidence vieille garde : **02 33 69 23 70**
- Hôpital, place de Bretagne : **02 33 79 44 44**

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

Ouverture de la mairie du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
02 33 79 38 70 / Fax 02 33 79 38 71 – info@st-hilaire.fr
 Permanence des élus sur rendez-vous
 Secrétariat général et des élus : 02 33 79 38 91 – contact.maire@st-hilaire.fr
 Accueil, associations : 02 33 79 38 70
 Service état civil, cimetière, élections : 02 33 79 38 75
 Service urbanisme : 02 33 79 39 92
 Service tourisme et culture : 02 33 79 36 46
 Service développement territorial : 02 33 79 38 74
 Service communication institutionnelle : 02 33 79 38 84
 Service police municipale : 02 33 79 38 87
 Services financiers : 02 33 79 38 92
 Service ressources humaines : 02 33 79 38 86
 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 02 33 79 38 78

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-MARTIN-DE-LANDELLES

Ouverture de la mairie du lundi au samedi de 9h à 12h, le mardi et vendredi de 13h30 à 17h30 – **02 33 79 36 36** / Fax 02 33 49 83 72
stmartinlandelles@st-hilaire.fr
 Agence postale de Saint-Martin-de-Landelles : 02 33 61 39 28

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE VIREY

Ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi de 14h à 17h et le vendredi de 14h30 à 18h
02 33 49 18 85 / Fax 02 33 91 76 03 – virey@st-hilaire.fr

NUMÉROS UTILES

- Centre des Finances Publiques : 02 33 49 12 10
- Communauté d'agglomération, pôle territorial : 02 33 79 33 79
- Déchetterie : 02 33 91 77 93
- La Poste : 02 33 79 30 52
- Maison de la Petite Enfance : 02 33 79 46 10
- Maison des Jeunes : 02 33 49 64 70
- Espace France services : 02 33 69 28 05
- Manche Habitat (HLM) : 02 33 49 43 97
- Bureau d'Informations Touristiques : 02 33 79 38 88
- Piscine Spadium : 02 33 50 54 30
- Point Information Jeunesse (PIJ) : 02 33 69 28 58
- SDeau 50-CLEP (Conseil Local de l'Eau Potable) : 02 33 49 37 28

SOMMAIRE

NOS ÉLUS

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPALp. 4-5

RESTONS SOLIDAIRES POUR SURMONTER

LA CRISE SANITAIREp. 6-7

CONSTRUISONS AUJOURD'HUI

LA VILLE DE DEMAINp. 8-10

LES MOYENS DE LA COMMUNEp. 11-12

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AU CŒUR DU PROJETp. 12

SAINT-HILAIRE,

DESTINATION TOURISTIQUEp. 13-14

BON À SAVOIR.....p. 15-16

LES ÉCHOS DE SAINT-HILAIREp. 17-19

RETOUR EN IMAGESp. 20-21

EXPRESSION POLITIQUE.....p. 22-23

Retrouvez ce bulletin en téléchargement dans la rubrique « Mairie » puis « Communication » du site internet de la ville : www.st-hilaire-du-harcouet.fr

Coordination et rédaction : Anne Burel, les élus et services de la mairie
 Conception graphique : Noir O Blanc
 Crédit photos : Studio MPhoto, mairies déléguées, office de tourisme, Conseil départemental de la Manche
 Impression sur papier 100% recyclé : Imprimerie des Trois Provinces (I3P)
 Tirage : 3800 exemplaires
 Dépôt légal : Janvier 2021

ÉDITO

« Chers administrés,

Le nouveau conseil municipal élu le 15 mars dernier a été installé le 25 mai. Depuis, nous avançons sur les projets tout en gérant de plein fouet une crise sanitaire lourde de conséquences. L'équipe travaille dans un climat d'humilité, de bienveillance mais aussi de détermination.

Mon rôle en tant que Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët est de mener une réflexion globale sur les actions à mettre en place sur les trois communes historiques. Nous nous efforçons de travailler en concertation constante, avec un premier niveau de réflexion et de débat lors des réunions de bureau hebdomadaires. Une seconde série d'échanges a lieu lors des réunions de commissions auxquelles sont invités les conseillers municipaux.

Des secteurs importants de l'activité économique locale sont particulièrement touchés et cela perdure notamment dans le domaine commercial. C'est dans ce cadre que la commune a invité la population à consommer local ; il faut prendre et garder cette habitude.

J'aimerais aussi mettre en avant la dynamique associative avec la centaine de structures du territoire. Elles représentent un lien fort et indispensable. Il nous a semblé essentiel d'assurer l'organisation du forum des associations au marché couvert en septembre dernier. J'en profite pour remercier les présidents et leurs équipes qui ont maintenu autant que possible leurs activités dans le respect des consignes sanitaires. Nous préparons ensemble le retour à la normale.

Je remercie également l'ensemble des agents municipaux (services administratifs, techniques, scolaires, sociaux et police municipale) qui ont assuré la continuité du service public.

Nous traversons une tempête depuis quelques mois mais sachez qu'avec le bureau municipal nous tiendrons bon la barre. Avec l'ensemble des acteurs locaux, élus, services et forces vives, nous passerons ce cap difficile dans un esprit de solidarité, pour construire la ville de demain.

En mon nom, celui du bureau et du conseil municipal, je vous présente ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de santé et de réussite dans vos projets respectifs.

Très bonne année à toutes et à tous. »

Jacky Bouvet, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët

« 2020 restera une année marquée par l'inquiétude et la solitude. En espérant retrouver en 2021 nos vies sociales autour de nos manifestations, activités, associations et commerces qui font la richesse de notre ville. Belle et heureuse année. »

Mikaëlle Seguin, maire déléguée de Saint-Hilaire-du-Harcouët

« Nous venons de passer une année difficile ; un élan de solidarité s'est installé naturellement pour que chacun vive au mieux cette pandémie. Restons optimistes pour que le cours de la vie reprenne normalement. Mon équipe et moi-même en qui vous avez fait confiance, vous souhaitons nos meilleurs vœux 2021. »

Brigitte Michel, maire déléguée de Saint-Martin-de-Landelles

« Après cette année particulière pour beaucoup d'entre vous, je voudrais vous assurer de notre soutien et de notre engagement pour passer ce cap et aller de l'avant en cette nouvelle année. Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, de bonne santé, de convivialité et de partage avec vos proches. »

Nelly Bodin, maire déléguée de Virey

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



(De gauche à droite) 4^e rang : Jérôme LEROY, Isabelle FRANCOISE, Sébastien SUHARD, Isabelle ANFRAY, Alexandre CAPELLE, Laurent PIRON
 3^e rang : Patrice ROULAND, Solenn GONFROY, Maxime LAISNE, Christelle DUCHEMIN, Ludovic GRASSET, Anne BEUZIT, Marc ROUSSEL, Corinne LEFEBVRE, Bertrand HEUDES – 2^e rang : Annie GUILLOTIN, Alban ERACLAS, Joëlle ROCHEFORT, Philippe RALLU, Céline LARDEUR, Bruno BARBEDETTE, Anne-Marie BOËDA, Philippe LESENECHAL – 1^{er} rang : Amandine MASSE, Jean-Luc GARNIER, Mikaëlle SEGUIN, Jacky BOUVET, Nelly BODIN, Brigitte MICHEL, Jean JOUBIN, Loïc SANSON – Absentes sur la photo : Alda CHANVRY et Coralie FAUCHON. Photo réalisée le 29 juin 2020

BUREAU MUNICIPAL

Mikaëlle SEGUIN, 1^{re} adjointe au Maire, chargée des affaires générales, de la sécurité publique et des ressources humaines

Jean-Luc GARNIER, 2^e adjoint au Maire, chargé du développement territorial, du tourisme, de la culture et de la communication & promotion

Nelly BODIN, 3^e adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires, de la formation professionnelle et de l'insertion

Loïc SANSON, 4^e adjoint au Maire, chargé de la vie associative et du sport

Brigitte MICHEL, 5^e adjointe au Maire, chargée des affaires sociales

Jean JOUBIN, 6^e adjoint au Maire, chargé du développement territorial, de la vie économique, des foires & marchés

Annie GUILLOTIN, 7^e adjointe au Maire, chargée des finances et du logement

Philippe RALLU, 8^e adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'environnement



Mikaëlle SEGUIN



Jean-Luc GARNIER



Nelly BODIN



Loïc SANSON



Brigitte MICHEL



Jean JOUBIN



Annie GUILLOTIN



Philippe RALLU



Alban ERACLAS

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

Alban ERACLAS, conseiller municipal délégué à la transition écologique

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

Mikaëlle SEGUIN, maire déléguée de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Nelly BODIN, maire déléguée de Virey

Bruno BARBEDETTE, adjoint à la mairie déléguée de Virey

Brigitte MICHEL, maire déléguée de Saint-Martin-de-Landelles

Philippe LESENECHAL, adjoint à la mairie déléguée de Saint-Martin-de-Landelles



Bruno BARBEDETTE



Philippe LESENECHAL

LES COMMISSIONS INTERNES

COMMISSION FINANCES

Membres : M^{mes} BODIN, DUCHEMIN, GUILLOTIN, MICHEL et SEGUIN, MM. GARNIER, JOUBIN, HEUDES, PIRON, RALLU

COMMISSION VIE LOCALE

Membres : M^{mes} ANFRAY, BEUZIT, BODIN, BOEDA, FRANCOISE, GONFROY, LARDEUR, LEFEBVRE, MASSE, MICHEL, SEGUIN, MM. BARBEDETTE, CAPELLE, GARNIER, GRASSET, JOUBIN, HEUDES, SANSON, SUHARD

COMMISSION CADRE DE VIE

Membres : M^{mes} BEUZIT, BODIN, BOEDA, CHANVRY, GUILLOTIN, MICHEL, SEGUIN, MM. BARBEDETTE, CAPELLE, ERACLAS, GARNIER, GRASSET, JOUBIN, LAISNE, LEROY, LESENECHAL, PIRON, RALLU, ROULAND, ROUSSEL

COMMISSION SCOLAIRE et ÉDUCATIVE

Membres : M^{mes} ANFRAY, BODIN, BOEDA, DUCHEMIN, FRANÇOISE, GONFROY, LARDEUR, LEFEBVRE, MASSE, MICHEL, ROCHEFORT, SEGUIN, MM. ERACLAS, HEUDES, LEROY, SANSON, SUHARD

LES COMMISSIONS ET CONSEILS EXTERNES

COMMISSION FOIRES ET MARCHÉS

Membres élus : M^{mes} BODIN, SEGUIN, MM. HEUDES, JOUBIN, PIRON, RALLU, SANSON

CONSEIL DE VIE ÉCONOMIQUE

Membres élus : M^{mes} BODIN, DUCHEMIN, GUILLOTIN, MICHEL et SEGUIN, MM. GARNIER, JOUBIN, HEUDES, PIRON, RALLU

COMMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Membres élus : M^{mes} ANFRAY, BEUZIT, BODIN, BOEDA, CHANVRY, FRANCOISE, GONFROY, GUILLOTIN, LARDEUR, LEFEBVRE, MICHEL, ROCHEFORT, SEGUIN, MM. CAPELLE, ERACLAS, JOUBIN, ROULAND, SANSON

CONSEIL DES JEUNES ET CONSEIL DES SENIORS en cours de constitution

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres élus : M^{mes} BEUZIT, BODIN, FRANCOISE, GUILLOTIN, LEFEBVRE, MICHEL, SEGUIN, M.ROULAND

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Membres élus : M^{mes} CHANVRY, GUILLOTIN, MICHEL, MM. BARBEDETTE, CAPELLE, ERACLAS, GARNIER, HEUDES, PIRON, RALLU

COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Membres élus : M^{mes} BOEDA, CHANVRY, MICHEL

COMMISSION BOCAGE

Membres élus : MM. CAPELLE, LAISNE, LEROY, LESENECHAL, RALLU, ROUSSEL

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

6 élus de Saint-Hilaire-du-Harcouët siègent à la Communauté d'agglomération :

Mikaëlle SEGUIN, vice-présidente déléguée au Projet Educatif Social Local (PESL) et à la politique enfance jeunesse

Jean-Luc GARNIER, vice-président délégué au tourisme

Jacky BOUVET, animateur du pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët

Annie GUILLOTIN, Philippe RALLU, Bertrand HEUDES

Le pôle territorial réunit les communes de Buais-les-Monts, Grandparigny, Le Mesnard, Les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Lapenty, Savigny-le-vieux, Saint-Hilaire et Isigny-le-Buat.

RESTONS SOLIDAIRES POUR SURMONTER LA CRISE SANITAIRE

L'ensemble des forces vives de la commune s'est mobilisé depuis le mois de mars pour s'adapter et faire face à la crise sur le court et moyen terme. Un grand élan de solidarité s'est également mis en place avec la contribution de nombreux bénévoles et les différentes structures sociales de la commune.

Dans le domaine économique, la mairie avait travaillé en concertation avec les commerçants et la préfecture un dossier technique proposant un évènement adapté à la situation « **les Jours Saint-Martin** », articulé sur cinq pôles sans déballage. Malgré une validation technique des services de l'État, les indicateurs de l'épidémie s'étant dégradés fin octobre, le bureau municipal n'a pas eu le choix que de l'annuler quelques jours avant l'annonce d'un reconfinement par le gouvernement.

Les mesures mises en place au printemps (obligation du port du masque, mise en place d'un sens de circulation et mise à disposition de gel hydroalcoolique) ont permis de **maintenir le marché hebdomadaire place Delaporte** (une seule annulation).

La commune a mené une campagne de communication dès la sortie du premier confinement *Consommez local, c'est vital*. Nombreuses enseignes proposent de commander par téléphone ou en ligne (site internet, facebook, plate-forme) et de venir retirer sur place (click and collect). Forte de ses 250 entreprises commerciales et artisanales, la ville Saint-Hilaire est une des plus belles galeries marchandes à ciel ouvert.

Le conseil municipal a voté le 30 novembre dernier une **subvention exceptionnelle à l'UCIA** de 15 000 € sous la forme de chèques cadeaux auprès de la FDCAM. La distribution aux commerçants et artisans de la commune nouvelle, adhérents ou non à l'association, hors professions libérales, banques et assurances, a été assurée par l'UCIA.

Le conseil a également apporté son soutien en décidant de renoncer à la perception des droits de terrasse et des droits de place concernant les abonnements des marchés des 2^e et 4^e trimestres 2020.

Les services techniques, administratifs, le personnel des écoles et du CCAS ainsi que la police municipale ont assuré pendant les deux confinements la continuité du service et le remplissage de leurs missions.

Plus de 10 000 masques ainsi que du gel hydroalcoolique ont été distribués aux habitants et entreprises de la commune.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a réactivé sa cellule de liaison avec les personnes isolées ou fragiles. Lors du premier confinement, 80 bénévoles individuels ou rattachés à des associations se sont investis dans la confection de masques sur l'ensemble de la commune nouvelle.

Afin de permettre une mise en œuvre adaptée du protocole sanitaire en vigueur dans les **établissements scolaires**, des réunions de concertation se sont tenues avec les différents acteurs et partenaires : inspection académique, enseignants, OC2S, associations de parents d'élèves.

La mairie anime également un **compte facebook** relayant des initiatives locales et des opérations d'entraide : **shh solidarité covid 19**.



Soutenez NOS
COMMERÇANTS
ET ARTISANS

CONSOMMEZ
local
c'est
vital



SAINT-HILAIRE
DU HARCOUET



CONSTRUISONS AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN

Saint-Hilaire-du-Harcouët mène depuis plusieurs années une politique d'investissements permettant à ses 6289 habitants recensés (INSEE 2018) de jouir de nombreux services et équipements adaptés à divers publics et classes d'âge. Le dispositif « petites villes de demain » pour lequel la ville a été retenue, va faciliter la réalisation de projets structurants.



Hôpital construit en 2015 avec service d'urgences et pôle SMUR

La construction d'un nouvel hôpital en 2015 disposant d'un service d'urgences/SMUR ainsi que la présence de nombreux professionnels dans le domaine médical et paramédical n'empêchent pas le risque potentiel lié à la diminution du nombre de médecins généralistes. Afin de faciliter l'installation de nouveaux médecins, la ville de Saint-Hilaire a décidé d'anticiper et de coordonner la réalisation d'un **village santé** qui ouvre en ce début d'année.

Un des bâtiments financé par la mairie abrite trois cabinets de médecine générale, les trois autres d'initiative privée accueillent kinésithérapeutes et ostéopathes, un audioprothésiste, des podologues et une pharmacie avec drive. Pour faciliter l'accès à ce service, la **navette inter-quartiers gratuite** proposera un arrêt en plein coeur du village.

Pour soutenir les petites villes dans leurs difficultés

concernant le commerce, la santé, l'aménagement urbain et le service public renforcées par la crise actuelle, le ministère des cohésions des territoires et des relations avec les collectivités locales a lancé le plan « Petites villes de demain ». Une enveloppe nationale de 3 milliards d'euros (hors plan de relance) est prévue pour une offre de service autour de 3 piliers : un soutien à l'ingénierie économique, des financements sur la thématique de la transition écologique et un accès au réseau. La Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie a présenté une candidature groupée avec d'autres communes du territoire ayant des fonctions de centralité. Elle confirme ainsi son rôle de chef de file dans le développement d'une dynamique territoriale globale, dans le maintien des services et équipements de proximité ou encore dans l'accompagnement de projets communaux.



Avant-projet de halle présenté par l'équipe de MOE constituée de la SAS Atelier du Marais (mandataire), la SAS Boscher Architecture et Cindy Bougère Architecture

Bien que disposant de nombreux atouts, Saint-Hilaire s'est portée candidate pour renforcer son attractivité à travers notamment la dynamisation de son économie, le réaménagement du bourg, la préservation du bâti ancien et un développement de la mobilité entre les villes de l'agglomération.

Un des aspects majeurs du plan « petites villes de demain » est le soutien en terme **d'ingénierie économique**. L'agglomération va nommer un animateur de ce programme qui aura sur Saint-Hilaire en particulier comme axes de travail le développement de la zone Saint'Hil Park et une contribution au conseil de vie économique qui permet d'échanger et de travailler avec les forces vives du territoire.

Parmi les projets qui contribueront **à redessiner le cœur de ville et sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier dans le cadre du plan « petites villes de demain »**, figure **la création d'une halle de marché** place Delaporte et **la requalification des espaces publics adjacents**. Après l'étude des besoins, le cabinet « Atelier du Marais » de Fougères réalise la maîtrise d'œuvre du projet ; les premiers

coups de pioche seront donnés l'hiver prochain après la foire. Un des autres attraits du centre-ville est **la salle du Rex (400 places)** très fréquentée pour son cinéma numérique 3D mais aussi pour les nombreuses représentations culturelles ; sa mise en accessibilité confortera cet autre équipement structurant de la ville. Un autre projet est la **réhabilitation de la Verrière et de l'Ecole des arts**, lieu culturel incontournable de la ville.



Avant-projet de réaménagement de la place Delaporte présenté par l'équipe de MOE constituée de la SAS Atelier du Marais (mandataire), la SAS Boscher Architecture et Cindy Bougère Architecture



Cinéma-théâtre le Rex



Espace culturel la Verrière

CONSTRUISONS AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN

Le volet « habitat et requalification du bâti ancien » pourra également être travaillé dans le cadre de « petites villes de demain ». Dans ce domaine, plusieurs initiatives sont déjà en cours. Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** a été lancée par la Communauté d'agglomération et le pôle territorial afin de permettre aux propriétaires de bénéficier, sous certaines conditions, d'aides pour leurs travaux d'amélioration de l'habitat. Elle se poursuit jusqu'en 2022. Un partenariat est également en place avec l'**Etablissement Public Foncier Normand (EPFN)** afin de reconstruire les logements les plus vétustes rue de la République. A Saint-Martin-de-Landelles, la commune a pris en charge l'**isolation de douze logements résidence du jardin**. Afin d'être en capacité d'accueillir de nouvelles familles dans des locaux modernes, **les anciennes écoles publiques font actuellement l'objet d'une réhabilitation** en cinq logements destinés à la location.

Le lotissement de Virey dispose encore de quelques parcelles disponibles.

A Saint-Hilaire, **un partenariat a été conclu avec Manche Habitat au lotissement de la Lathrée**.

En complément des dossiers évoqués, d'autres sujets pourront faire l'objet d'une inscription au programme « Petites villes de demain ».



Lotissement de Virey



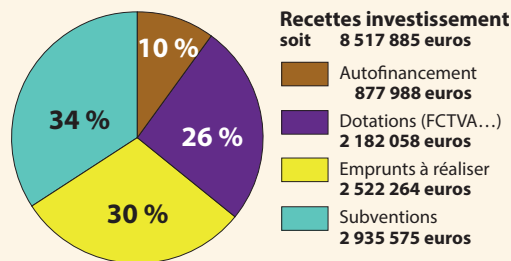
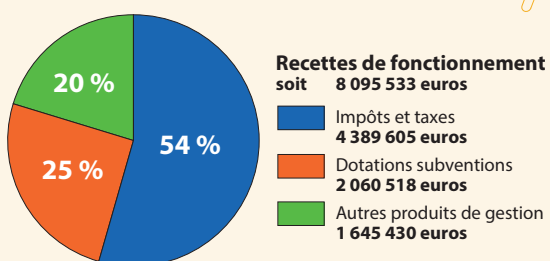
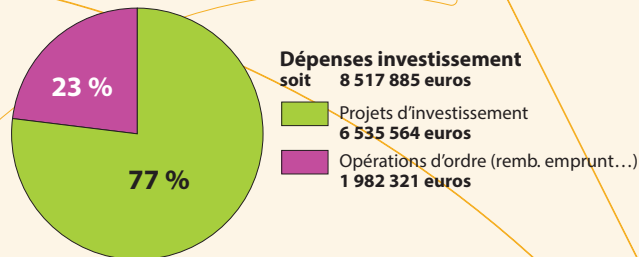
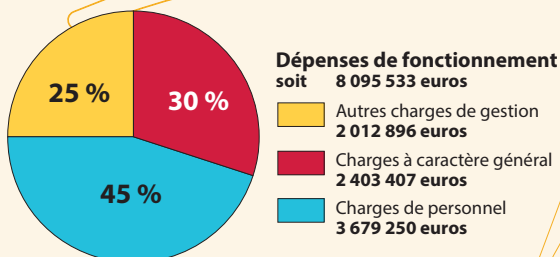
Remise de clés au lotissement la Lathrée

La municipalité a mené les 19, 26 septembre et 17 octobre 2020 une visite de l'ensemble des bâtiments communaux afin de rationaliser et de mutualiser les usages et d'améliorer le confort pour les usagers.



LES MOYENS DE LA COMMUNE

BUDGET 2020



La commune dispose de cinq écoles primaires dont deux privées ; au total, 670 élèves y sont scolarisés. Afin de pouvoir continuer à accueillir les élèves dans de bonnes conditions et à maintenir un niveau d'attractivité pour les familles, le restaurant scolaire de Virey a fait l'objet d'une importante rénovation avec la création d'un nouveau réfectoire. La mairie a été rénovée et agrandie en utilisant l'espace libéré de l'ancienne cantine. L'ensemble de l'équipement mairie/école permet désormais de fonctionner en répondant aux besoins actuels et aux normes accessibilité et sécurité.

La **commission intergénérationnelle** a été étendue en 4 pôles : animations, chantiers argent de poche (inscription jusqu'au 15 mars), le conseil des seniors et le conseil des jeunes. Ce seront deux outils de démocratie participative.

En lien avec la Communauté d'agglomération qui détient la compétence économique, le **Conseil de Vie Economique** a été relancé au lendemain des élections municipales. Une première réunion permettant de dégager des axes de travail a eu lieu. Les échanges prévus sous forme d'ateliers

Taux d'imposition 2020

Taxe d'habitation : **9,47 %**
Taxe foncière (bâti) : **19,76 %**
Taxe foncière (non bâti) : **25,18 %**

thématiques vont permettre de nourrir le travail d'ingénierie économique dans le cadre du projet « Petites villes de demain », voir pages 8 à 10.





Restaurant scolaire de Virey

Les services techniques de la commune représentent un tiers des effectifs municipaux avec 25 agents. En 2019, la commune déléguée de Saint-Martin-de-Landelles a fait l'acquisition de l'ancienne salle paroissiale pour la transformer en annexe de l'atelier municipal.

Le nouveau site internet de la ville ouvert depuis le mois de mai dernier permet un rayonnement à la hauteur de la ville et de ses projets. Il est avant tout un outil d'information des habitants et futurs arrivants au titre de l'obligation de rendre accessibles les données publiques. Il est désormais possible de réaliser certaines démarches en ligne via le guichet virtuel. Rendez-vous sur www.st-hilaire.fr

Effectifs des agents municipaux permanents

Services administratifs : 28

Services techniques : 25

Services sociaux : 3

Services scolaires : 29

Police municipale : 3

Effectif total : 88 agents municipaux au 01/01/2021



Collecteur ANPER

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU PROJET

La commune de Saint-Hilaire a souhaité placer la transition écologique au cœur du projet municipal en nommant un conseiller délégué à cet enjeu majeur en la personne d'Alban Eraclas. Un plan pluriannuel d'actions est programmé.

En 2020, la commune s'est associée au SDEM50 pour proposer à l'ensemble des écoles primaires de participer au **programme Watty**, destiné à sensibiliser le jeune public aux économies d'énergie. Cette proposition a reçu un écho très favorable puisque toutes ont répondu favorablement ; au total ce sont 23 classes, soit 496 élèves de la grande section de maternelle au CM2 qui vont en bénéficier.



Une démarche est également engagée auprès de l'ANPER (Agence Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières) afin de mettre en place des **collecteurs de déchets en amont des océans**. L'association les prélève une fois par mois afin de les quantifier, analyser et traiter.

Dans le cadre de la signature d'un bail emphytéotique avec le Syndicat d'Énergie de la Manche, **la commune va équiper le gymnase Beauséjour de panneaux photovoltaïques**. D'ailleurs, le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) de la baie du Mont Saint-Michel met à disposition, dans le cadre d'un partenariat avec le SDEM et l'entreprise in sun we trust, des habitants du territoire un **cadastre solaire** accessible à l'adresse : <https://petrmontsaintmichel.insunwetrust.solar>. Cette plateforme internet gratuite permet d'obtenir une estimation du potentiel solaire des toitures (faisabilité technique et financière).

SAINT-HILAIRE, DESTINATION TOURISTIQUE

Ancrée dans un territoire hautement touristique entre le Mortainais et la baie du Mont Saint-Michel, Saint-Hilaire s'inscrit pleinement dans le schéma impulsé par la Communauté d'agglomération axé sur le tourisme vert, patrimonial et de mémoire.

Afin d'appuyer sa démarche de développement du **tourisme vert**, la commune s'est positionnée auprès du Département pour intégrer le programme d'implantation de panneaux touristiques. Quatre panneaux illustrant le label « station verte » acquis en 2011 ont été installés en novembre sur les axes routiers stratégiques. Le graphisme est le fruit du travail de Patrice Deniau, Maire-Adjoint en charge de la communication sous la mandature de Gilbert Badiou. Ces panneaux confirment le choix des élus de développer le potentiel touristique de Saint-Hilaire comme « station verte » mais aussi auprès d'un public familial, la ville ayant décroché dès 2012 le label exigeant de **Famille plus**. Renouvelé en 2019 pour une période de trois ans, il garantit aux familles de trouver des services, équipements et loisirs adaptés. Forte de ses deux labels lui permettant d'intégrer des réseaux, la commune et

l'Office de tourisme Mont Saint-Michel – Normandie ont organisé et accueilli en 2018 le **congrès national des Stations Vertes**. Hervé Bierjon son Directeur, l'évoque comme un temps de référence pour le territoire et une reconnaissance pour Saint-Hilaire en tant que locomotive pour la mise en œuvre du label dans le Sud-Manche. Le thème principal de travail pendant le congrès était « l'itinérance ». Sur le chemin de la Véloscénie avant l'arrivée au Mont Saint-Michel, Saint-Hilaire est l'avant-dernière étape idéale pour les cyclotouristes puisque la ville dispose d'un camping municipal labélisé « **Accueil vélo** » situé à proximité du centre-ville.

Jean-Luc Garnier, Maire-Adjoint en charge du développement territorial, du tourisme, de la culture, de la communication et de la promotion a été élu **Vice-Président au Conseil d'Administration de la Fédération nationale des Stations Vertes**.



La figuration récurrente de la ville de Saint-Hilaire dans les réseaux touristiques porte ses fruits. En juillet dernier, **c'est TF1 qui s'est emparé du sujet « Actions nature et label Station Verte »** pour la réalisation d'un reportage diffusé en août au journal de 20h. Les images aux plans d'eau et au camping étaient le cadre idéal pour présenter l'offre écotouristique ainsi que les actions à l'année destinées aux touristes et aux habitants, les premiers concernés.



CONSTRUISONS AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN



Les deux autres axes de travail autour de l'offre touristique concernent le patrimoine de la reconstruction et l'offre autour du devoir de mémoire. Saint-Hilaire profondément marquée par les bombardements de juin 1944, détruite à 80%, a dû se reconstruire. A l'instar d'Avranches, de Caen, Flers, Rouen, le Havre et bien d'autres, l'architecture de Saint-Hilaire a été repensée, avec notamment la création des îlots entourant le carrefour central et de larges voies de circulation.

La commune a déposé sa candidature au label Patrimoine de la reconstruction en Normandie.

L'intérêt de cette démarche est de valoriser et faire connaître ce patrimoine auprès des habitants mais également des touristes, de le préserver, l'adapter et le rénover mais aussi de respecter son identité et architecture originelle.

Le projet de réaménagement de la vallée de la Sélune sera également un levier pour renforcer l'attractivité touristique de la commune. En effet, la commune est traversée par la Sélune directement concernée par la renaturation. Les trois communes déléguées travaillent actuellement à l'identification de leurs chemins dans le but de concevoir des boucles de randonnée pédestre dans la vallée. La commune de Saint-Martin travaille sur un itinéraire

avec Saint-Georges-de-Reintembault. Par ailleurs, Saint-Hilaire étant une porte d'entrée de la vallée, son réaménagement aura un impact sur l'offre commerciale et de services.



PRÉVENTION

VIGILANCE : ARNAQUES ET DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

La ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët, en association avec la gendarmerie, souhaite attirer l'attention sur les escroqueries dont les habitants, et particulièrement les séniors, peuvent être les cibles. Tout au long de l'année, les malfaiteurs sont à l'affût et rivalisent d'imagination pour tenter d'escroquer les plus vulnérables.

Ne jamais laisser entrer dans son domicile quelqu'un que l'on ne connaît pas. Seuls ou en binôme, **les démarcheurs peuvent tenter de se faire passer pour des professionnels** (gendarmes, pompiers, agents EDF, plombiers...) pour mettre en confiance leurs victimes. Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime.

Quelques conseils :

- Demander la présentation de la carte professionnelle.
- Si possible, solliciter la présence d'un proche (voisin, membre de la famille etc...) susceptible de se déplacer rapidement.
- Ne pas laisser les démarcheurs entrer à son domicile.
- Ne pas divulguer où sont placés les liquidités, bijoux ou autres objets de valeurs.

Les démarcheurs peuvent également proposer d'effectuer des travaux (nettoyage, isolation, installation de pompe à chaleur etc...). Il est recommandé de ne pas signer un document dont l'intérêt ne serait pas clair, ou de fournir des documents personnels. Si toutefois les malfaiteurs arrivent à leurs fins et qu'un devis est signé, un délai de 7 jours permet de se rétracter avant le début des travaux.

Si vous êtes témoin ou victime d'escroquerie, n'attendez pas, composez le 17.

PLAN GRAND FROID

En cas de grand froid, les personnes sans-abri, âgées, isolées, handicapées ou dépourvues d'un chauffage adapté peuvent se retrouver en situation de détresse. Si le plan départemental « grand froid » est déclenché, afin que ces personnes dites « vulnérables » soient repérables rapidement par

les services sanitaires et sociaux, le CCAS met à disposition un registre sur lequel vous pouvez vous faire inscrire ou signaler un tiers.

Plus d'informations - CCAS : 02 33 79 38 78

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages devenant de plus en plus récurrents sur le territoire communal, la municipalité a décidé de déclencher des moyens humains et juridiques afin de sanctionner les contrevenants. La Communauté d'agglomération avait en amont effectué une campagne d'information via la distribution de brochures ; des courriers préventifs avaient également été adressés par la Mairie à l'encontre des personnes fautives.

Les habitudes n'ayant pas changé, la police municipale en procédant au contrôle des sacs laissés sans droit sur la voie publique verbalise systématiquement l'auteur de l'infraction s'il a pu être identifié. L'amende pénale peut aller de 35 € (2^e classe) jusqu'à 1500 € (5^e classe). Les procédures sont acheminées auprès de l'Officier du Ministère public qui statue sur les suites à donner.

La municipalité quant à elle, par voie de délibération en date du 28 septembre 2020, facture à ladite personne les frais liés au ramassage des dépôts sauvages : 100 € pour des dépôts légers et 400 € pour des dépôts importants.

LES HAIES ET TALUS SOUMIS À DES RÈGLEMENTS

Saint-Hilaire a été désigné en 2021 comme secteur prioritaire pour la question des haies et talus.

- Vous souhaitez abattre un talus ou une haie, une déclaration préalable est nécessaire. La replantation d'un linéaire équivalent en essences locales mélangées sera exigée. Votre dossier sera étudié par la commission bocage communale.

- Vous souhaitez créer une haie bocagère, vous pouvez bénéficier d'une aide technique et financière par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

Plus de renseignements auprès des techniciens bocage de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, pôle Saint-James/Pontorson : 02 33 89 14 28

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Vous êtes jeunes apprentis, stagiaires, salariés âgés de 16 à 30 ans ou vous représentez une entreprise, un établissement qui souhaite accueillir ponctuellement ou de manière régulière des jeunes. La question de l'hébergement se pose souvent à l'arrivée.



Pour répondre à ce type de besoin, il existe le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) situé boulevard Victor Hugo (géré par le FJT d'Avranches et le CCAS de Saint-Hilaire-du-Harcouët) qui dispose de 12 logements (11 studios et un T2). Ce FJT a pour mission de répondre à la demande de logement clé en main, des jeunes de 16 à 30 ans en activité (stage, apprentissage, emploi, etc.).

Le CCAS travaille également en partenariat avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) qui reçoit les jeunes pour les informer et/ou les aider dans les démarches liées à leur installation, notamment sur les aides spécifiques qui leur sont réservées (ex : Allocation Logement, Mobili-Jeune®, VISALE®, LocaPass®). Le CLLAJ propose également des logements sur le territoire du Sud-Manche.

Pour tout autre renseignement :

- le Centre communal d'Action Sociale
de Saint-Hilaire au **02 33 79 36 45**

- ou le Foyer de la Baie au **02 33 58 06 54**

AFFAIRES FUNÉRAIRES

Dans le cadre de la **démarche zéro phyto**, il est demandé un effort collectif en ce qui concerne l'entretien des cimetières de la commune.

Une opération de **procédure de reprise de concession en état d'abandon** va être lancée cette année à Virey. Elle permet de garantir la sécurité des usagers, l'intégrité des concessions voisines, la mémoire des défunts et le bon entretien du cimetière. Une centaine de concessions sont susceptibles d'être reprises ; un panneau « concession en état d'abandon » est déposé devant chacune d'elles. La commune déléguée de Saint-Hilaire va entamer en 2021 sa 3^e procédure de reprise. Saint-Martin se prépare également à réaliser ce type d'opération.

Chaque commune déléguée invite les héritiers du concessionnaire, les personnes chargées de l'entretien, ou toutes personnes ayant des informations sur les tombes concernées, à venir les communiquer en mairie.

TRAVAUX DE VOIRIE

Création d'un giratoire au croisement rue de Paris/Boulevard de la Sélune :

Phase 1, printemps 2021 : effacement des réseaux, durée 3 mois – Phase 2, septembre 2021 : création du giratoire, durée 1 mois.

L'accès aux commerces ne sera pas impacté ; une déviation poids lourds et une circulation alternée pour les véhicules légers seront mis en place.

ÉVOLUTION DE L'ADRESSAGE

En lien avec la Poste, une démarche est engagée sur l'adressage et la numérotation de la commune.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections initialement prévues en mars prochain seront probablement reportées en juin 2021.

NAISSANCES

Mathys Dos Santos Guérin	le 24 décembre 2019
Hugo Vallée Avenel	le 31 décembre 2019
Marcus Robbes	le 5 janvier 2020
Aloys Jouenne	le 11 janvier 2020
Leïna Letourneur	le 3 mars 2020
Sarah Denier	le 11 mars 2020
Lisandro Jouenne	le 5 avril 2020
Luna Savouray	le 6 mai 2020
Naël Leherissey	le 8 mai 2020
Léandre Laignel	le 7 juin 2020
Lila Gobé	le 27 juin 2020
Joris Eulogio Pico	le 5 juillet 2020
Gabin Montecot	le 6 juillet 2020
Kimyllia Goubault	le 11 août 2020
Andrew Chapel	le 4 septembre 2020
Gautier Rebillon	le 13 septembre 2020
Théa Menard	le 25 septembre 2020
Amélia Houssard	le 26 septembre 2020
Maxime Martin	le 28 septembre 2020
Oscar Langlois	le 1 ^{er} novembre 2020
Gino Girard	le 7 novembre 2020
Gabin Leconte	le 19 novembre 2020
Thiago Loiret	le 29 novembre 2020
Victor Richard Forget	le 15 décembre 2020
Tiago Hervagault	le 16 décembre 2020
William Guigue Fizelle	le 18 décembre 2020
Johanny Leroux	le 30 décembre 2020

NOUVEAU

Le service état civil/accueil de la mairie déléguée de Saint-Hilaire est ouvert depuis le 1^{er} janvier le vendredi soir jusqu'à 18h30. Les autres jours de la semaine, la mairie ferme à 17h30.

NOUVEAUX COMMERCES

■ CHEZ BRUNO

Restaurant Trochon
bar/snack - 1, rue des
Bourreliers, Saint-Martin
02 33 49 16 16

Bruno Trochon a saisi l'opportunité de continuer à faire vivre ce bar restaurant familial. A venir organisation de soirées à thème le week-end. *Ouvert le lundi de 8h à 16h, les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 8h à 20h et le vendredi de 8h à 1h.*



■ LE KHEDIVE

8 place nationale - 06 88 10 57 21



Depuis décembre 2019, Anne et Fabrice Lebourdais ont repris ce bar/tabac à l'ambiance sympathique et familiale. Vente presse locale, timbres fiscaux et timbres amendes. *Ouvert du mardi au vendredi de 6h30 à 20h, le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h (toute la journée en été)*

■ EURL Jérémy Poulain

Les Evains, Saint-Martin
06 70 86 68 13

Jérémy Poulain a repris la suite de Patrick Michel et propose tout type de travaux de charpente, couverture, ramonage, zinguerie et d'isolation par l'extérieur (qualification RGE).



■ L'AIGUILLE MAGIQUE

41 Avenue du Maréchal Leclerc - 06 17 15 04 76



Karine Le Moal a ouvert sa boutique de mercerie, retouches et confection. Organisation de cours à la demande. *Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.*

■ LUDO PRIM

143, route d'Avranches - 06 09 89 39 35



Ludovic Raveneau, commerçant sur le marché, a ouvert sa boutique de fruits et légumes provenant essentiellement de la Baie du Mont Saint-Michel. *Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h. Il poursuit aussi son activité sur le marché de Saint-Hilaire des alentours.*

■ SNACK-BAR L'ENTRACTE

49 rue Waldeck Rousseau



Reprise en septembre dernier du bar snack l'entracte par Jean-Claude Hamel qui a fait toute sa carrière dans la restauration.

■ LA BELLE ÉPOQUE

39 rue de Mortain - 02 33 49 11 98



Mathilde Maulard a repris la belle époque et propose une large gamme d'articles de mercerie, chapellerie et accessoires laine et tissus. Service de réparation de machines à coudre.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h15 à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h15 à 18h30.

■ PULSAT / SARL DESSEROIR

124 rue Lucien Lelièvre 02 33 61 06 50

L'équipe propose la vente d'électroménager, multimédia, image et son et la pose d'antennes et paraboles. Continuation activité plomberie, chauffage et électricité.



Déménagement au 1^{er} avril 2021 au 104 rue de Paris. *Ouvert du mardi et samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.*

■ ELABOR PLAN

Place Saint-Michel - 02 33 70 73 90

Christophe Perier et son équipe offrent un service de maîtrise d'œuvre et de dessin en bâtiment : maisons neuves, bâtiments agricoles et artisanaux, extension, rénovation.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h



■ SOVINET, FACILEO ET VITAME

25 rue de Mortain - 02 61 69 06 97



Trois activités sous la même enseigne : Sovinet, entreprise de propreté pour les professionnels, Facileo, prestation de ménage pour les particuliers et Vitame, livraison de repas à domicile pour les personnes âgées dépendantes.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h

■ SAMSIC EMPLOI

40 rue de Mortain - 02 33 48 04 04



Samsic emploi est une agence de travail temporaire qui opère sur le marché du recrutement en interim mais aussi CDD/CDI. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

■ KUMA TATOUAGE

7 place Louis Delaporte - 07 69 51 97 85



Elisa Guilbert a ouvert en octobre son salon de tatouage, où elle propose des dessins fins et s'adapte aux demandes des clients. Le local a été entièrement rénové dans un style cosy et le respect des règles sanitaires.

Sur rendez-vous

■ DELICE PIZZA

40 A rue de la République - 02 33 68 10 10

Service gratuit de livraison à 12 km de Saint-Hilaire. Très large choix de pizzas réalisées à la commande, ne manquez pas la « pâte cheezy ».

Ouvert du mardi au dimanche de 18h à 22h.

NOUVELLES ADRESSES

■ CAVE DU CHÂTEAU

10 rue de Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët
02 33 90 79 73

■ AXA

34 av. du maréchal Leclerc, 02 33 49 12 34

■ VÉLO NATUREL

143 route d'Avranches, 02 33 51 29 44

■ LES AMBULANCES SAINT-MICHEL

ZA de Virey, route nationale, Virey, 02 33 49 11 15

■ ENCADREUR BAILLEUL

8 rue d'Egypte, 02 33 49 33 92



RETOUR EN IMAGES



Saint-Hilaire-du-Harcouët brille de mille feux



Illuminations de l'église de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Illuminations de Saint-Martin



Illuminations de Virey



Le comité des fêtes de Virey, pose des illuminations



Séance de cinéma plein-air, Saint-Martin



Concours des maisons fleuries, Saint-Martin



Bourse jardinage, Saint-Martin



La tour de l'ancienne église rénovée, Saint-Hilaire



Représentation théâtrale, Ass. loisirs et détente, Virey

ÉVÈNEMENTS de janvier à juin

En raison de la crise sanitaire, nous ne pouvons présumer des événements qui vont avoir lieu. Vous pourrez retrouver sur le site internet, panneau lumineux et dans la presse les manifestations qui seront organisées au cours des prochains mois.

GROUPE « ENSEMBLE, SOYONS FIERS DE NOTRE COMMUNE »

Avant toute chose, nos pensées vont à toutes celles et tous ceux qui ont été frappés de plein fouet par l'épidémie et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, en particulier les personnes âgées, le commerce local et la vie associative. Sachez qu'au sein du conseil municipal, notre groupe est plus que jamais mobilisé pour soutenir et défendre notre commune et ses habitants.

Le résultat des élections municipales nous a confié la majorité pour conduire pendant 6 ans les affaires de la commune et nous remercions à ce titre les électeurs. La crise n'a fait que renforcer notre détermination à mener à bien le programme ambitieux présenté lors de la campagne électorale à destination de l'ensemble de nos concitoyens **pour la protection des personnes et des biens, le développement de la commune, l'épanouissement et le bien être des habitants**. Malgré un contexte très perturbé par les contraintes sanitaires, au bout de seulement 6 mois de mandat, nous avons pu faire voter, réaliser ou engager la réflexion sur près de la moitié des 70 actions annoncées lors de la campagne électorale dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la vie scolaire, du développement urbain, de la vie économique, de l'environnement, du tourisme, de la culture, de la mobilité, de la communication, du patrimoine, de l'enfance et de la jeunesse, de l'action sociale et de la vie associative.

Nous avons voté la mise en place d'une gouvernance avec un bureau municipal composé de 12 personnes maire, maires délégués et adjoints ainsi que la création de commissions municipales auxquelles tous les conseillers peuvent assister et exprimer librement leurs avis et leurs idées. Le lancement d'instances de réflexion ouvertes telles que le Conseil de Vie Economique, la Commission Intergénérationnelle, le Conseil des Seniors et le Conseil des Jeunes.

Les membres du groupe municipal « ENSEMBLE, SOYONS FIERS DE NOTRE COMMUNE »

Jacky BOUVET (jacky.bouvet@st-hilaire.fr), Mikaëlle SEGUIN (mikaelle.seguin@st-hilaire.fr),
Brigitte MICHEL (brigitte.michel@st-hilaire.fr), Nelly BODIN (nelly.bodin@st-hilaire.fr),
Isabelle ANFRAY (isabelle.anfray@st-hilaire.fr), Bruno BARBEDETTE (bruno.barbedette@st-hilaire.fr),
Anne-Marie BOEDA (annemarie.boeda@st-hilaire.fr), Christelle DUCHEMIN (christelle.duchemin@st-hilaire.fr),
Alban ERACLAS (alban.eraclas@st-hilaire.f), Coralie FAUCHON (coralie.fauchon@st-hilaire.fr),
Isabelle FRANCOISE (isabelle.francoise@st-hilaire.fr), Jean-Luc GARNIER (jeanluc.garnier@st-hilaire.fr),
Solenn GONFROY (solenn.gonfroy@st-hilaire.fr), Ludovic GRASSET (ludovic.grasset@st-hilaire.fr),
Annie GUILLOTIN (annie.guillotin@st-hilaire.fr), Jean JOUBIN (jean.joubin@st-hilaire.fr),
Maxime LAISNE (maxime.laisne@st-hilaire.fr), Céline LARDEUR (celine.lardeur@st-hilaire.fr),
Philippe LESENECHAL (philippe.lesenechal@st-hilaire.fr), Jérôme LEROY (jerome.leroy@st-hilaire.fr),
Amandine MASSE (amandine.masse@st-hilaire.fr), Philippe RALLU (philippe.rallu@st-hilaire.fr),
Patrice ROULAND, Joëlle ROCHEFORT (joelle.rochefort@st-hilaire.fr),
Loïc SANSON (loic.sanson@st-hilaire.fr), Sébastien SUHARD (sebastien.suhard@st-hilaire.fr)

Vous pouvez joindre les membres de notre groupe par mail pour faire part de vos questions ou de vos remarques

Contribuons tous ensemble, à lutter contre les conséquences de la crise sur l'économie, la vie sociale, la culture et la santé en respectant les gestes barrières : port du masque, distanciation et lavage des mains et en privilégiant autant que possible les entreprises artisanales et commerciales locales.

Les élus du Groupe Ecouter et Agir



Positionnement au sein de la commune et de la communauté d'agglomération



Anne Beuzit (44 ans - Manipulatrice en imagerie médicale) : Membre au sein de la commune, des commissions Cadre de vie et vie locale ; commission intergénérationnelle ; du conseil d'administration du CCAS ; Déléguée suppléante de l'association SAG ; Membre au sein de la communauté d'agglomération de la commission développement durable et prospective numérique

Centres d'intérêt : environnement, sport, santé, social Contact : anne.beuzit@st-hilaire.fr

Alda Chanvry (48 ans – Référente administrative et logistique) : Membre au sein de la commune, de la commission Cadre de vie ; commission intergénérationnelle ; Membre au sein de la communauté d'agglomération de la commission urbanisme

Centres d'intérêt : travaux, voirie, sécurité, urbanisme Contact : alda.chanvry@st-hilaire.fr



Alexandre Capelle (43 ans – Technicien) : Membre au sein de la commune, des commissions Cadre de vie et Vie locale ; commission intergénérationnelle ; délégué SDEM et SDEAU ; délégué suppléant à la commission consultative Bocage ; Membre au sein de la communauté d'agglomération de la commission Environnement et de la sous-commission déchet Contact : alexandre.capelle@st-hilaire.fr

Centres d'intérêt : développement durable, économie sociale et solidaire, nouvelles technologies, Culture

Bertrand Heudes (52 ans – Chargé de clientèle) : Membre au sein de la commune, des commissions finances ; commission vie scolaire ; commission Vie Locale ; des commissions foire et marché, appels d'offres, maîtrise d'œuvre et du conseil de vie économique (CVE) ; Membre au sein de la communauté d'agglomération des commissions ressources et finances, économie et du groupe de travail Ecoparc

Centres d'intérêt : la démocratie, l'attractivité du territoire Contact : bertrand.heudes@st-hilaire.fr



Corinne Lefebvre (51 ans – Formatrice) : Membre des commissions Vie locale ; de la commission Vie scolaire ; commission intergénérationnelle ; du conseil d'administration du CCAS ; Membre au sein de la communauté d'agglomération de la commission actions sociales

Centres d'intérêt : formation, insertion professionnelle, emploi, actions sociales, économie Contact : corinne.lefebvre@st-hilaire.fr

Laurent Piron (48 ans – Chef d'entreprise) : Membre au sein de la commune, des commissions Cadre de vie ; commission finance et vie économique ; du conseil de vie économique (CVE) ; suppléant à la commission des marchés publics ; Membre au sein de la communauté d'agglomération de la commission économie ; Centres d'intérêt : développement économique Contact : laurent.piron@st-hilaire.fr



Marc Roussel (35 ans – Agriculteur) : Membre au sein de la commune de la commission Cadre de vie
Centre d'intérêt : ruralité Contact : marc.roussel@st-hilaire.fr

Bilan des premiers mois au sein du Conseil Municipal

Les élus de la minorité auraient souhaité davantage :

- d'ouverture de la municipalité qui ne nous laisse finalement qu'une place strictement réglementaire
- d'intégration des conseillers municipaux dans le processus de réflexion et de prise de décision (notamment quant à la gestion de la crise sanitaire)
- de transparence et de réponses aux questions posées lors des conseils et commissions

Nous n'avons décidé de nous abstenir de voter pour les dossiers antérieurs à l'élection municipale faute d'informations suffisantes

Notre engagement tout au long de notre mandat

Nous participerons activement aux débats, aux projets... Nous ne manquerons pas de questionner et d'informer les citoyens des sujets à l'ordre du jour de la municipalité

LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT
VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS

Vœux 2021

